



AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

Est par la présente donnée par la soussignée, Nadia Roy directrice générale et greffière-trésorière QUE :

CONFORMÉMENT à l'article 956 du Code Municipal, un avis public est donné pour informer de l'adoption du budget de l'exercice financier 2024 et du plan triennal d'immobilisation. Le budget sera déposé le MARDI 12 décembre 2023 à 19h15 lors de la séance extraordinaire du conseil municipal. Lors de cette séance, les délibérations et les questions porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisation

Nadia Roy

Directrice générale et secrétaire-trésorière